

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

COMMUNE DE MONTLAUR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 14

Séance du 16 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un

Et le seize juillet à 20 heures 30

Date de la convocation : 09/07/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Absents excusés : BERNAT Laurent et CASTAN Yves

Procuration : CASTAN Yves à RIVEMALE Patrick

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

N° 28-2021

Objet : Election des représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T)

Monsieur le Maire informe que la Communauté Monts, Rance et Rougier a par délibération N° 20210624_093 en date du 24 juin 2021 décidé le renouvellement de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et demande que la représentation au sein de cette commission soit un délégué titulaire (préconisé : le Maire ou le représentant de la commune au niveau du Conseil Communautaire) et un délégué suppléant par commune.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- D'élire les représentants titulaire et suppléant de la commune au sein de cette commission

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ELIT** : Patrick RIVEMALE, Maire, délégué titulaire
- **ELIT** : Jean-François ROUSSET délégué suppléant

Les membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées pour la commune de Montlaur sont :

- Patrick RIVEMALE, Maire, délégué titulaire
- Jean-François ROUSSET, délégué suppléant

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

**Le Maire,
Patrick RIVEMALE**

